

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Législature 2026-2031 - Répartition des dicastères

---

La Municipalité élue pour la législature 2026-2031 a procédé, en parfaite collégialité, à la répartition de ses dicastères.

Les compétences et les souhaits de chacune et de chacun ont été pris en compte. La continuité des projets en cours est assurée grâce au maintien de la plupart des dicastères entre les mains des élus qui les occupaient déjà lors de la législature qui se termine.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, son organisation se présentera de la façon suivante :

#### **Administration générale, Urbanisme & police des constructions**

Didier Siegfried, syndic

*Suppléance administration générale* : vice-syndic

*Suppléance Urbanisme & police des constructions* : Arnaud Gantenbein

#### **Sécurité, Patrimoine administratif, Développement durable** (mobilité et transition énergétique)

Patrick Michaux

*Suppléance* : Sabine Carruzzo

#### **Voirie, domaines & espaces verts, Développement durable** (biodiversité et adaptation au changement climatique), **Culture & tourisme**

Sabine Carruzzo

*Suppléance Voirie, domaines & espaces verts, Culture & tourisme* : Laurent Paschoud

*Suppléance Développement durable* : Patrick Michaux

#### **Cohésion sociale, Santé, Jeunesse, Sport**

Laurent Paschoud

*Suppléance* : Patrick Michaux

#### **Finances & économie, Transports publics, Travaux & services industriels**

Arnaud Gantenbein

*Suppléance* : Didier Siegfried

Corseaux, le 1er juin 2026/CP

---

#### **Renseignements :**

Didier Siegfried, Syndic élu

Corinne Pilloud, Secrétaire municipale

+41 79 745 88 87

+41 21 925 40 12